



0387207536 / 0608756243
Web <http://tdf-unsa.org>
Twitter <https://twitter.com/TdfUnsa>

Le 23 mars 2023

ELECTIONS CSE 2023 QVCT « quésaco » ?

La Qualité de Vie et Conditions de Travail

Dans les entreprises, on entend de plus en plus parler de **Qualité de Vie au Travail**. Mais concrètement, qu'est-ce que cette notion englobe ?

La QVT (Qualité de Vie au Travail) ou QVCT depuis 2020 (Qualité de Vie et Conditions de Travail) regroupe **“les actions qui permettent de concilier à la fois l'amélioration des conditions de travail et la performance globale”**.

À l'heure où nous venons de traverser une crise sanitaire sans précédent et où tous les Français ont eu l'occasion de prendre un peu de recul par rapport à leur relation au travail, se sentir bien et épanoui dans son poste de travail devient primordial. Ainsi, grâce à cette notion de QVCT, les employeurs doivent accorder autant d'importance à la santé mentale de leurs collaborateurs qu'à leur environnement de travail physique. Un seul but : tendre à l'amélioration du mieux-être général des salariés. Car il est certain qu'une mauvaise santé mentale des salariés, outre le fait de leur porter préjudice, influe nécessairement sur les performances de l'entreprise, mais également sur les profits de celle-ci.

À ce titre, les lois successives sont venues renforcer les obligations des employeurs qui sont désormais tenus de protéger la santé physique et mentale de leurs employés. Ainsi, certaines lois récentes reconnaissent explicitement que la santé et la sécurité psychologiques font partie des responsabilités globales des employeurs en matière de santé et de sécurité et utilisent des termes comme « bien-être psychologique » et « blessure psychologique ».

Ces concepts de santé et de sécurité psychologiques se retrouvent notamment dans les définitions légales du harcèlement et de la violence, dans la définition de la santé et de la sécurité au travail, dans la définition des blessures (qui peuvent être physiques et/ou psychologiques) et également dans la notion d'adaptation au milieu de travail visant à assurer le bien-être du collaborateur.

Les entreprises n'ont pas obligation de négocier un accord QVCT proprement dit. Par contre, sans accord QVCT la loi fixe des thèmes de négociation annuelle qui doivent être discutés tous les ans dans le cadre des différentes négociations OS-Direction.



La QVCT à TDF

Un premier accord a été négocié en 2018 entre la direction de TDF et les Organisations Syndicales. A l'époque, l'UNSA n'avait pas voulu signer considérant que la problématique de la charge de travail, source majeure de mauvaise Qualité de Travail, avait été totalement occultée.

Arrivé à échéance, l'accord a été renégocié en 2022. Pour l'UNSA cette négociation apportait quelques nouvelles mesures intéressantes pour les salariés :

- Une meilleure prise en compte et traitement des problèmes liés à la charge de travail, avec notamment de nouveaux moyens d'alerte ;
- Un meilleur équilibre des temps de vie ;
- La prise en compte par TDF du traitement des RPS (risques psychosociaux), du harcèlement, des risques routiers, de l'isolement, et des irritants au quotidien ;
- La participation de tous les salariés autour de projets d'entreprise (intrapreneuriat, la Fabrique TDF, projets collaboratifs).

Il aurait permis :

- De donner du SENS sur l'investissement de chacun dans leurs activités en les impliquant dans la vision globale de la stratégie de TDF (enjeux économiques et environnementaux (RSE) et de ses valeurs et garantir ainsi la reconnaissance et l'intégration de chacun).
- La communication et l'entraide entre les salariés permettant de renforcer la convivialité et l'esprit d'équipe,
- De renforcer la prévention des risques psychosociaux, en permettant une souplesse dans la pose de congés et l'accès au temps partiel,
- La possibilité d'aménagement des horaires de travail,
- La prise en charge à 100% pendant les congés de solidarité familiale des cotisations retraites salariales accentuant le sentiment d'appartenance à une même famille.

Une vraie pluralité syndicale aurait certainement permis d'aboutir à la signature d'un nouvel accord QVCT. Malheureusement la non-signature de l'accord, malgré l'approbation de l'UNSA, a précarisé l'équilibre qualité de vie professionnelle et vie privée à TDF.

Lors de la prochaine mandature, L'UNSA continuera à **contribuer à la prise de conscience de la problématique de la charge de travail**, qui aboutit encore pour trop de nos collègues à un Burn out. Pour nous, la Qualité de Vie au travail est un élément central du combat syndical, qui devrait être une priorité pour tout représentant du personnel et pour la direction. En effet, la mise en place de mesures améliorant la QVCT est gagnante pour tous : pour les salariés qui s'épanouiront dans leurs tâches professionnelles, et la direction qui verra une amélioration de la productivité et un avantage certain lors de leurs campagnes de recrutement.

Nous mettrons donc tout en œuvre pour que **de nouvelles négociations QVCT aboutissent lors de la prochaine mandature**, avec notamment :

- la prise en compte de **la charge de travail réelle** incluant le nombre de déplacements professionnels, les réunions tardives ou la diversité des tâches demandées, et qui oblige souvent les salariés à dépasser de façon considérable leur temps de travail et de facto rogner sur leur vie personnelle.
- **le stress au travail, l'épuisement mental et physique, le burn-out**, sont encore trop fréquents au sein de TDF. Certaines pratiques de management par le stress (pressions et menaces constantes, turn-over forcés, horaires de travail extensibles), sont la norme dans certaines directions. Ces pratiques génèrent du mal-être et de la souffrance qui s'avèrent contre-productifs avec inévitablement un impact destructeur sur la vie personnelle et familiale.
- Le droit à la déconnexion, le respect vie privée/professionnelle, les horaires de travail, la tenue des réunions, la formation des managers... dans toutes les directions de l'entreprise,



*Du 6 au 13 avril Votez pour vous
Votez pour les candidats UNSa*

